

Bulletin infos pêche

Janvier 2017

La pêche, un loisir pour tous !

Les différentes techniques et les nombreuses espèces capturables permettent à tous les pêcheurs de trouver leur bonheur dans le loisir pêche.

La pêche des carnassiers s'arrêtera le dimanche 29 janvier pour les quelques courageux bravant le froid de ces dernières semaines jusqu'au dernier moment.

Loin d'être une fermeture générale, cette «trêve» halieutique ne concerne que les espèces sandre et brochet et les techniques associées à leur capture (leurres, manié, vif).

Si l'on enlève de l'équation la truite fario, qui reprendra le 11 mars prochain, la pêche continue donc pour la plupart des autres espèces.

Pas de temps mort pour les pêcheurs de poissons blancs, qui peuvent continuer à pêcher les ablettes et les gardons réfugiés dans les affluents de la Loire (ou des rivières de fort gabarit).

Loisir universel, la pêche possède cet avantage de pouvoir répondre à des attentes variées et différentes selon les pêcheurs. Le nombre d'espèces piscicoles est important et chacun y trouve son compte.

Un pêcheur peut être adepte de la carpe, du silure, ou du black-bass, sans s'intéresser pour autant aux autres poissons. Beaucoup se «spécialisent».

A l'inverse, certains pêchent avec la même satisfaction toutes les sortes poissons, se délectant de traquer le »tout venant«, ou justement de cibler tour à tour les perches, puis les brochets et le mois d'après les barbeaux...

Au-delà de l'attrance particulière pour une espèce, les diverses techniques pour la capturer élargissent encore les possibilités.

Un pêcheur de truite peut par exemple pratiquer à la mouche, au toc ou à la cuillère de manière quasiment sectaire, ou alterner ces méthodes.

Certaines pêches sont statiques, d'autres nécessitent de prospecter et marcher le long des rivières, se pratiquent en bateau, sont autorisées la nuit..., bref, quelque-soit notre âge ou notre caractère, la pêche ressemble à un grand supermarché du loisir ou chacun met ce qu'il veut dans son caddie... ou plutôt son bateau...



Génération

*Le savoir se transfère au bord de l'eau.
Les jeunes et les plus anciens se retrouvent dans une même passion.*

Un prix à l'heure dérisoire!

Si l'on s'arrête à la facture de 75 euros, la carte annuelle peut paraître un peu chère.

Relativisons ce tarif en comparant à quelques autres loisirs courants...

Une licence de football coûte en moyenne entre 60 et 100 euros pour 6 à 8 heures de pratique par semaine, sur 10 mois, et une place de cinéma vaut 8 euros pour 2 heures de film.

La pêche peut être pratiquée toute l'année, du matin au soir.

En arrondissant, une journée coûte donc 21 centimes!

Avec les saisons et les différences de durée du jour, le prix horaire oscille entre 1,3 et 2,3 centimes d'euros.

Même si cette estimation est à son maximum, quelques sorties à l'année suffisent à classer la pêche dans les loisirs les moins chers.



La carte de pêche est obligatoire. Des gardes assermentés effectuent régulièrement des contrôles.

Zoom sur les AAPPMA nivernaises

L'AAPPMA « La Région du Haut Morvan » de Montsauche les Settons

ADMINISTRATEURS :

Mr BEAUJEAN Christian, Mr BEURRIER Jean-Yves, Mr BODET Alain, Mr GARREAU Christophe
Mr GARREAU Claude, Mr GARREAU Thomas, Mme LANDERNEAU Françoise
Mr LANDERNEAU Daniel, Mr LOISEAU Pierre, Mr MOULIN Pierric, Mr TOURSCHER Michel

ADMINISTRATEURS & MEMBRES DU BUREAU :

Mr HAINAUT Alix – Président, Mr GARREAU Julien – Vice-Président
Mr TROPIN Bernard – Trésorier, Mr TROPIN Jean Pierre - Secrétaire

L'AAPPMA de Montsauche gère le lac des Settons (360 hectares, 2^{ème} plus grand barrage nivernais) et une partie du bassin versant de la Cure, aussi bien en amont qu'en aval du lac.

Forte de 257 cartes majeures, 48 mineures, 29 promotionnelles femmes, 447 journalières et 194 hebdomadaires, l'association se porte bien et voit une hausse de 33% pour les pêcheurs annuels et 42% pour les pêcheurs temporaires.

Le gros de l'alevinage se concentre sur les truites lâchées dans la Cure pour le début de la saison, essentiellement en mars, et sur les carnassiers et gardons des Settons.

Empoisonnements					
Lac des Settons "2ème Catégorie"					
Poissons / Saisons	2009/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	Total Kg
Brochets	2688	230	0	200	3118
Perches	2648	220	0	200	3068
Sandres	1070	215	100	0	1385
Gardons, etc....	8845	200	500	500	10045
Carpes	10000	0	0	0	10000
Tanches	1296	0	0	0	1296
Totaux =	26547	865	600	900	28912
Rivière "Cure" 1ère Catégorie					
Poissons / Saisons	2009/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	Total Kg
Truites Fario	1221	200	200	200	1821
Ombres Communs	800 pièces	0	0	0	800 pièces



L'AAPPMA de Montsauche a une nouvelle fois accueilli l'Open Carnassiers organisé par l'Association Morvan Carnassiers (AMC) le samedi 10 septembre 2016.

Les bénévoles des deux associations œuvrent main dans la main pour mener à bien cette manifestation d'envergure nationale regroupant 166 équipages de 2 pêcheurs.

Il est à noter que cette compétition, la plus importante en France, donne une forte notoriété dans le domaine de la pêche au Morvan.

La Fête des enfants, le 1^{er} mercredi d'août, eu lieu normalement cette année car le temps était au beau. L'AAPPMA a accueilli 33 enfants dans une ambiance conviviale.

Dans le cadre de cette initiation, l'Association a travaillé en collaboration avec la mairie de Montsauche et le directeur de la base nautique Activital.

Relai de l'AAPPMA sur le terrain, un garde pêche particulier contrôle et informe régulièrement les pêcheurs qui fréquentent le lac des Settons.

Brèves pêche

- Lacs du Morvan

Pêche en bateau

Pendant la fermeture des carnassiers du 30 janvier au 30 avril, toute pêche depuis une embarcation sera interdite sur les lacs des Settons, de Chaumeçon et sur l'étang de Vaux. Cette mesure vise à renforcer la protection des sandres et des brochets pendant leur reproduction.

- Guides touristiques

Disponibles

Les guides de la pêche en Nièvre viennent d'être édités. Forts de multiples informations sur les principaux plans d'eau et cours d'eau du département, ce document est disponible à la Fédération et sera distribué ces prochaines semaines chez les dépositaires des AAPPMA.



- Assemblées générales

AAPPMA

Beaucoup d'Associations de pêche organisent leur AG au mois de janvier. C'est l'occasion de vous rendre à celle de votre secteur afin d'écouter le bilan 2016 ou les projets pour 2017 et parler librement de vos attentes.

Les dates sont consultables sur le site de la Fédération 58.

- Canal du Nivernais

Parcours d'Eguilly

Les travaux d'aménagement du contre halage entre Pont et Meulot, sur les secteurs des AAPPMA de Châtillon en Bazois et Biches, sont en cours. Pas loin de 5 kilomètres de piste avec de nombreux parkings seront opérationnels au printemps, rendant accessibles les eaux poissonneuses du Canal du Nivernais.

